



Le Ministre des Affaires étrangères de L'Autriche à L'Ambassadeur du Canada en Autriche

(Traduction)

EXCELLENCE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note en date du 28 février 1968, dont vous trouverez la traduction allemande ci-après:

(voir la note canadienne en date du 28 février 1968)

J'ai l'honneur de faire savoir à Votre Excellence que le Gouvernement fédéral de la République d'Autriche accepte la proposition formulée par le Gouvernement du Canada, savoir que votre Note et la présente réponse constituent entre le Gouvernement fédéral d'Autriche d'une part, et le Gouvernement du Canada d'autre part, un Accord concernant le statut du Cimetière de guerre du Commonwealth à Klagenfurt, en Carinthie.

Veillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

KURT WALDHEIM

MONTREAL 1182 St. Catherine Street West
 OTTAWA 171 St. Patrick Street
 TORONTO 221 Yonge Street
 WINNIPEG 391 Avenue Fortage
 VANCOUVER 637 Granville Street

or through your bookseller
 Catalogue No. E3-1968/1
 Prix 35 cents
 Prix sujet à changement sans avis préalable
 Accord entre le Canada et l'Autriche
 Ottawa, 1968

Les instruments de ratification échangés à Bruxelles le 5 février 1968

En vigueur le 5 mars 1968

53602 551 / 613158573